

Sortons enfin du brouillard!

Depuis que les Genevois ont déclaré, en février dernier, vouloir respirer un air libre de fumée dans les lieux publics fermés, la brise s'est levée.

Fin mai, le plan pour la prévention du tabagisme du Département vaudois de la santé, bien conçu, retient les trois axes suivants: éviter le début du tabagisme, soutenir la norme non-fumeurs, et obtenir un air à 100% sans fumée pour l'ensemble de la population.

Au même moment, le *Bulletin des médecins suisses* surprend en bien avec un article sur la Convention cadre pour la lutte antitabac de l'OMS¹. Signé par une foule de médecins et de politiciens (le président de la FMH Jacques de Haller, l'ancien conseiller national Yves Guisan, notamment), il conclut que tout compromis sur la fumée ne sert qu'aux cigarettiers, eux-mêmes responsables de l'épidémie. On ne se souvient guère d'une prise de position aussi claire des fils d'Hippocrate.

Mais la palme revient aux restaurateurs romands, dont l'organe, *Le Cafetier*, a publié une annonce de l'association OxyRomandie, qui milite contre la fumée passive. La hache de guerre est donc enterrée entre les défenseurs de la santé et ceux qui ont toujours prétexté la perte financière pour refuser des règles. Le rapprochement est exprimé par



«Le plan vaudois pour la prévention est limpide, mais le gouvernement a élaboré un contre-projet à l'initiative, prévoyant la possibilité du fumoir»

le garçon de la publicité qui, dans un espace lumineux, lance: «Sortez du brouillard!»

Un programme est en route! Les vingt mille signataires vaudois de l'initiative populaire «Fumée passive et santé» l'ont amorcé. Le texte propose de bannir la fumée des lieux publics fermés, sans exception, les locaux privés n'étant pas concernés.

Au vu de ce principe et de plusieurs votes populaires cantonaux clairs, les contorsions des élus fédéraux vis-à-vis de l'initiative Gutzwiller font piètre figure. Ils peineraient à expliquer le projet de loi fédérale à leurs enfants et ils se sont décrédibilisés² sérieusement pour la troisième fois

le 11 juin 2008, au Conseil national.

Le plan d'action vaudois pour la prévention est limpide, mais le gouvernement a néanmoins élaboré un contre-projet à l'initiative populaire, prévoyant pour un établissement la possibilité du fumoir. Le Grand Conseil débattira de ce texte prochainement et, s'il l'approuve, le soumettra avec l'initiative au vote du peuple.

A vrai dire, toutefois, les signataires de l'initiative et la population douteront du sérieux de leurs élus au Grand Conseil s'ils recommandaient le contre-projet. Car, si le peuple l'acceptait, les Vaudois auraient alors ancré par les urnes pour longtemps la puanteur du fumoir dans leur nouvelle Constitution... à côté de Lavaux, patrimoine mondial de l'humanité!

Cette perspective devrait inciter nos élus à suivre *Le Cafetier* et... à sortir définitivement du brouillard. En soumettant au peuple, en novembre prochain, l'initiative populaire seule, avec la recommandation de l'accepter.

* En collaboration avec Rainer M. Kaelin, pneumologue.

¹ «La Convention cadre pour le contrôle du tabac de l'OMS à cinq ans», *Bulletin des médecins suisses*, 28 mai 2008.

² «Etre crédible!», *Bulletin des médecins suisses*, 9 janvier 2008.